

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

1999

N° 2

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
PHOTOS:	M. LECOQ, P. SAINTE-ROSE
IMPRIMERIE :	Mairie de Jumeauville
TIRAGE :	250 ex.
Avril 1999	

S O M M A I R E

Couverture	La mi-carême des enfants
1	Mot du Maire
2/3	Résumé des séances du Conseil
4/5	La sécurité routière
6/7	Pages pratiques
8	Calendrier/pétanque
9	Le tennis
10/11	Nouveaux arrivants/fil des jours
12	La classe de neige
13	Poésie
14	Humour

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le maintien du taux des quatre taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle). Ce qui veut dire que la fiscalité communale n'augmentera que de la variation des bases d'imposition votées par les députés (environ 0,2%).

Les impôts locaux augmenteront en raison de la taxe sur les ordures ménagères, prélevée pour le SIVOM d'Arnouville. Il est souhaitable de garder en mémoire que le coût d'une tonne d'ordures ménagères récoltée et traitée est de 1 000 fr., ct. qu'une famille de quatre personnes en produit environ 1,2 tonne.

L'enquête d'utilité publique concernant le classement éventuel en zone inondable de certaines parcelles est close, nous ne connaissons les décisions des services de la préfecture et du Préfet que dans l'année, après étude des différentes remarques consignées dans les registres.

Combien sommes nous ? A cette question, nous ne pourrons répondre avec certitude que lorsque le résultat du recensement nous sera communiqué.

Les services de la préfecture nous ont fait savoir que notre demande de classement du village en zone de catastrophe naturelle (en raison des mouvements de terrain liés à la sécheresse) avait été examinée avec avis favorable par la commission du Ministère de l'Intérieur; le dossier est maintenant au Ministère du Budget avec de bonnes chances d'une issue heureuse. Nous ne manquerons pas de vous informer dans les meilleurs délais.

La fin du mois d'avril verra l'occasion de nous réjouir lors de l'exposition de peinture des Arts Jumeauvillois, qui présente toujours de l'intérêt, ainsi qu'à la brocante et à la fête foraine, qui animeront le village pendant plusieurs jours.

A bientôt,

Le Maire,

Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1998

M. LECOQ secrétaire de séance.

REVISION POS GOUSSONVILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de Goussonville, visant à en préserver le caractère rural et à recentrer l'habitat au coeur du village.

TARIFS 1999 LOCATION SALLE DES FETES

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les propositions de tarifs pour 1999, soit :

	TARIFS 1998	TARIFS 1999
Jumeauvillois	1 100,00 fr.	1 200,00 fr.
Extérieurs	2 900,00 fr.	3 000,00 fr.
Vaisselle	400,00 fr.	inchangé
Caution	2 000,00 fr.	inchangé

SEANCE DU 25 FEVRIER 1999

Mme CHEVALIER secrétaire de séance.

M. le Maire informe le Conseil que Mme Christine LECLERC a donné sa démission à compter du 28/02/99, puisque l'ADMR de Maule lui propose un emploi à temps complet.

DEMISSION CONSEILLER MUNICIPAL

M. Patrick GRANGER ayant quitté la commune, n'assistait plus aux réunions du conseil municipal depuis plus d'un an. Sa lettre de démission, reçue en mairie le 13/01/99, a été transmise à la sous-préfecture.

ELECTION NOUVEAUX DELEGUES

Suite à la démission de M. GRANGER,

- M. MASSY est élu délégué suppléant pour le SILYA et délégué titulaire pour le S.I.T.S.
- M. DUCRET remplace M. GRANGER dans la commission "location salle des fêtes"

PROGRAMMATION DGE 1999

M. le Maire propose de déposer un dossier pour deux actions :

- un gros entretien de la voirie communale sur l'ensemble du village pour un montant H.T. de 183 511,25 fr.
- la rénovation des fenêtres, volets et porte d'entrée du gîte communal pour un montant H.T. de 45 830,00 fr.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

M. le Maire informe que nous sommes obligés d'acheter des panneaux d'affichage électoral en vue des prochaines élections européennes, pour un montant H.T. de 13 592,00 fr.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager les dépenses correspondantes.

TAXE COMMUNALE EMLACEMENT PUBLICITAIRE

Il est décidé à la majorité (10 voix pour, 1 abstention) de créer une taxe communale d'emplacement publicitaire qui sera appliquée dès l'an 2000 au taux maximal prévu par la loi (79 fr./m² en 1998).

ENQUETE PUBLIQUE INONDATION DU BASSIN VERSANT DE LA SENNEVILLE

M. le Maire informe le Conseil que le Préfet des Yvelines a ouvert une enquête publique afin de classer Jumeauville et autres communes dans un périmètre de risques liés aux inondations sur le bassin versant de la Senneville. Un registre destiné à recevoir les observations sera ouvert en mairie à compter du 8 mars jusqu'au 26 mars inclus.

L'aboutissement de cette enquête est l'établissement d'un plan de prévention des risques d'inondation sur le bassin versant de la Senneville, ce qui permettrait de porter dans le POS le classement de certaines terres en zone inondable et d'obtenir le financement d'ouvrages de protection.

LOYER LOGEMENT INSTITUTEUR

M. HUGUON souhaitant intégrer le corps des professeurs des écoles, perd ainsi le bénéfice du logement de fonction et il devient nécessaire de fixer le montant de son loyer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant la valeur locative (17 150 fr./an), fixe le prix du loyer à 1 500 fr./mois.

La participation aux frais de chauffage est fixée à 2 150 fr. pour l'année 1999 (2 100 fr. en 1998).

INDEMNITE CLASSE DE NEIGE

A l'unanimité, il est attribué une indemnité de 1 500 fr. à M. HUGUON pour l'encadrement de la classe de neige qui a eu lieu dernièrement.

RECENSEMENT POPULATION COMMUNALE

Le recensement de la population communale aura lieu du 8 mars au 3 avril.

A l'unanimité, le Conseil décide de recruter un agent recenseur, dit que sa rémunération correspondra au versement forfaitaire versé par l'INSEE, soit 5,40 fr./bulletin individuel, 2,70 fr./feuille logement, 106 fr./journée de formation et tournée.

CONVENTION CISE

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention à intervenir avec la CISE pour l'entretien des poteaux d'incendie (identique à celle passée le 08/10/98, mais pour une durée de 3 ans à compter du 15 mars 99 et renouvelable 1 an par tacite reconduction)

QUESTIONS DIVERSES

- Ligne CFTA : le Conseil sollicite une subvention du Conseil Général pour l'exploitation de la ligne en 1998. En 1997, 8 846 fr. avaient été attribués à Jumeauville.

- M. AMOUROUX informe par courrier du 15/01/99 que les travaux de renforcement des accotements sur la R.D. 158 sont programmés pour cette année et concernent 6 750 mètres de Boinville à Andelu en passant par Jumeauville.

- Catastrophes naturelles : le préfet annonce que le dossier de Jumeauville sera présenté à l'examen de la commission interministérielle le 10/03/99.

- SIVOM : la taxe des ordures ménagères va augmenter considérablement, compte rendu de la mise en service de l'usine VALENE.

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION DE SECURITE ROUTIERE

Programme " JE CONDUIS, JE JOUE LE JEU DE LA VIE "

DEPARTEMENT DES YVELINES

SECURITE ROUTIERE

BILAN 1997 –BILAN PARTIEL 1998

Le département des Yvelines a observé en 1997, par rapport à l'année 1996 une baisse du nombre d'accidents corporels (- 5,7%). Le nombre des tués, de même que le nombre des blessés légers et des blessés graves ont également diminué.

L'analyse de ces différents accidents fait apparaître que les 2/3 des accidents ont lieu en agglomération, alors que 66 % des tués surviennent hors agglomération. La tranche 18-24 ans représente 27 % du nombre total des tués, alors qu'elle ne représente que 11 % de la population. Le nombre de tués dans la même tranche d'âge a augmenté de 20 %.

Le bilan de la sécurité routière 1997, comparé à celui de 1996 fait apparaître que 9 vies ont été épargnées et que 167 blessés ont été évités. Pour les 10 premiers mois de l'année 1998, on compte 1826 accidents, qui ont occasionné 83 tués, 376 blessés graves et 2 144 blessés légers.

Il convient plus que jamais de poursuivre les actions coordonnées à caractère pédagogique qui traitent du problème de l'insécurité routière au fond, en tentant de modifier le comportement des usagers de la route, notamment dans le cadre du **Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière**.

Une trentaine d'actions de ce type ont pu bénéficier d'un financement dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière 1998.

Dans ce cadre, le programme " Je conduis, je joue le jeu de la vie " permettra de réaliser un travail de prévention des risques de l'alcool au volant, en direction notamment des jeunes conducteurs.

SECURITE ROUTIERE

ANALYSE DES ACCIDENTS METTANT EN CAUSE DES CONDUCTEURS A ALCOOLEMIE POSITIVE

De 1993 à 1996

Le département des Yvelines totalise, pour la période de 1993 à 1996, 11 225 accidents corporels de la circulation. Dans 739 accidents, le conducteur se trouvait en état d'imprégnation alcoolique.

	Nombre d'accidents	Nombre de tués	Nombre de tués et de blessés graves	Victimes (*)
Ensemble des accidents	11 225	514	2 716	15 716
Conducteurs sans alcool	10 486	403	2 363	14 518
Conducteurs avec alcool	739	111	363	1 198
Dont alcool < 0,5 g/l	135	23	71	194
Dont alcool > 0,5 g/l	604	88	292	1 004

(*) tués, blessés graves et blessés légers

Ces chiffres font apparaître à l'évidence que la présence d'alcool, génératrice d'accidents, augmente de surcroît leur gravité.

Le pourcentage des tués par accident corporel quadruple avec la présence de l'alcool : de 3,8 % pour les conducteurs sobres, il s'élève à 17 % pour ceux qui sont faiblement alcoolisés et à 14,6 % au delà de 0,5 g/l (82 %).

L'action des forces de l'ordre n'a cessé de s'accroître dans les contrôles de l'alcool au volant, que ce soit sous forme de contrôles préventifs ou suite à des infractions ou des accidents.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'importance des délits de conduite sous l'emprise de l'alcool, qui représentent 23 % des affaires correctionnalisées au Tribunal de Grande Instance de Versailles.

INFRACTIONS	ANNEE 1997
Conduite en état alcoolique	1 768
Blessures involontaires par conducteur en état alcoolique	85
Homicide involontaire par conducteur en état alcoolique	7

Le Comité de Probation gère, suite aux jugements correctionnels, les condamnations. Au nombre des mesures prononcées par le Tribunal Correctionnel, soit à titre de peine principale, soit comme obligation particulière dans le cas de peine d'emprisonnement avec sursis, figurent les **Travaux d'Intérêt Général** qui peuvent être réalisés au profit d'une collectivité publique ou d'une association agréée. Ce type de peine, pour les délits routiers liés à l'alcool, a plus que doublé depuis 5 ans.

PAGES PRATIQUES

DECHETS VERTS

Attention ! Le ramassage des déchets verts (tonte, élagage de haies et petits branchages) aura lieu **tous les lundis matin** à partir du lundi 12 avril

Rappel :

Afin de faciliter la collecte, les déchets verts doivent être déposés dans des sacs.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les 6 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet.

OPERATION BRIOCHES

Les 10 et 11 avril 1998, l'APEI "L'Envol" organisera comme chaque année la **vente de brioches** au profit de l'enfance inadaptée. (Le 10 avril à Jumeauville)
Merci de l'accueil que vous réserverez à tous nos bénévoles !

GENDARMES ADJOINTS

Avec la réforme du service national, les jeunes français âgés de 18 à 26 ans pourront souscrire un volontariat dans la gendarmerie, d'une durée de 12 mois renouvelable 4 fois. A l'issue de cette première expérience professionnelle, ils pourront accéder à une carrière dans la gendarmerie, ou bénéficier d'aides à la reconversion. Dans ce cadre, le label « gendarmerie sera particulièrement apprécié par de futurs employeurs des secteurs public et privé.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française
- jouir de leurs droits civiques
- avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans à la date du dépôt de la demande
- avoir une taille minimale de 1m70 (garçons) et 1m64 (filles)
- satisfaire au profil médical
- présenter les aptitudes, psychologiques et morales exigées pour l'exercice de la fonction
- ne pas avoir été candidat plus de 3 fois aux épreuves de sélection
- être en règle vis-à-vis des obligations du service national.

Les jeunes gens désireux de souscrire un volontariat peuvent s'adresser à toutes les brigades de gendarmerie ou au centre d'information et de recrutement de PARIS 1, place Baudoyer 75004 PARIS

☎ 01 48 87 02 50

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Rappel : depuis la suppression du droit de timbre sur les cartes nationales d'identité, l'affluence est telle que le délai de délivrance est d'environ 6 semaines

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

FETES DES FAMILLES

Le 9 mai prochain, l'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales) des Yvelines organise la "FETE DES FAMILLES"

Toutes les familles des Yvelines y sont conviées.

La fête s'organisera sur quatre sites :

Base de loisirs de Verneuil sur Seine
Musée de Monte Christo à Marly le Roi
Base de loisirs de St Quentin en Yvelines
Musée d'Art Naïf de Vicq

PROGRAMME : un grand pique-nique (chaque famille apporte son panier repas). Puis des jeux et animations pour tous les âges (vol captif en montgolfière, démonstration de chiens Terre-Neuve, voile, sports, spectacle d'escrime, visite des musées, batellerie, ateliers de dessin pour les enfants, etc...)

Les entrées et animations sont gratuites (10 fr. de parking à St Quentin).

Pour tout renseignement, contacter l'UDAF des Yvelines au 01 30 21 29 09 ou attendre la campagne d'information qui sera bientôt diffusée sur tout le département.

Calendrier des appels à la générosité avec quêtes à l'échelon national :

9 mai : Campagne nationale du Bleuet de France
16 mai : Quinzaine nationale de l'école publique
6 juin : Campagne nationale de la Croix-Rouge
13 juin : Campagne nationale de l'Union Française des Centres de Vacances
14 juillet : Journée nationale pour la fondation Maréchal de Lattre

COLLECTE DU VERRE

La LIGUE CONTRE LE CANCER nous avise que le tonnage du verre récolté en 1998 dans les containers de Jumeauville a été de :

19,47 tonnes,

soit une augmentation de 141,26% par rapport à 1997.

Ce qui représente un montant de 486,75 fr.

La totalité de la collecte du verre dans le département, soit environ 500 000 fr. sera affectée à la dotation d'un équipement spécifique en faveur d'un des hôpitaux des Yvelines. Cette année, c'est l'hôpital de Rambouillet qui en bénéficiera.

LA C.N.A.V. COMMUNIQUE :

Pour préparer votre retraite, la solution la plus efficace, c'est le tête-à-tête.

Venez nous voir à

Mantes la Jolie

Hôtel de Ville

31 rue Gambetta

du lundi au vendredi

08h45 à 12h00 et 13h15 à 16h30

à partir du 1^{er} mars 1999

THEATRE POUR LA JEUNESSE

2^{ème} Festival en Yvelines

Beynes - La Barbacane

☎ 01 34 91 06 58

Le Roi errant - d'après Shakespeare le 7 mai

Les Mureaux - Salle EDF-GDF

☎ 01 30 91 68 64

Nicodème - de Bruno Bayen les 4 et 5 mai

Mantes la Jolie - CAC Georges Brassens

☎ 01 30 63 03 30

Guignol - de Jacques Prévert les 15 et 16 avril

Plaisir - Théâtre Robert-Manuel

☎ 01 30 81 04 04

En route - de Laurent Gutmann les 10 et 11 mai

Guignol - de Jacques Prévert du 18 au 20 mai

Par prudence, pensez à téléphoner pour confirmation des dates et des lieux

ESPACE ORIENTATION AIREMPOI

Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, salarié ou demandeur d'emploi. Vous êtes intéressé par les métiers et carrières du transport aérien, de la construction ou de la maintenance aéronautiques et/ou par les métiers connexes (restauration, hôtellerie, catering, location de voitures...)

AIREMPOI -espace orientation
est à votre service

**entrée libre et sur rendez-vous
sans interruption du lundi au jeudi**

de 10h à 18h

le vendredi de 10h à 17h.

Espace AIREMPOI

Roissy Pôle - Le Dôme

5, rue de la Haye - BP 10904

95731 ROISSY CIXI cedex

☎ 01 48 16 71 71

SUR VOTRE CALENDRIER

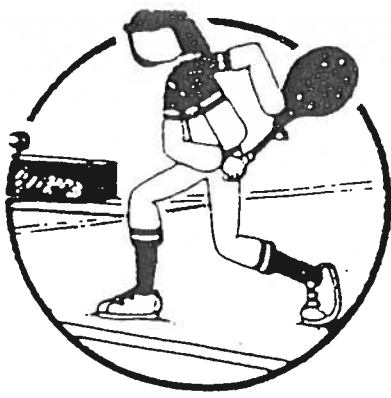
AVRIL	10	Opération "brioches"
	11	VTT - Le chemin des crêtes - Vétheuil
	18	Randonnée pédestre
	18	Pétanque
	23/24/25	Fête foraine
	25	Brocante
	25	Exposition peinture et sculpture
MAI	1er	Début du tournoi de tennis
	9	VTT - les rochers d'Angenne - Rambouillet
	9	Pétanque
	13	Barbecue tennistique
	16	Randonnée pédestre
JUIN	12	Pétanque
	13	Elections européennes
	13	VTT/Randonnée pédestre - Chasse au trésor
	20	Finale du tournoi de tennis
	20	Sortie Jumeauville-Loisirs
	26	Kermesse de l'école

PETANQUE

Ca y est ! Depuis le temps que l'on en parlait, la section pétanque a un nouveau bureau ! Celui-ci se compose désormais de :

Président :	Robert SOUBIRAN
Vice-président :	Pascal LEGAY
Secrétaire :	Patricia LANGLOIS
Trésorier :	Michel LECOQ
Membre :	Madeleine SOUBIRAN

Nous étrennerons ce bureau tout neuf à 14 heures le 18 avril devant la mairie où nous vous attendons nombreux pour le premier concours de la saison.



Saison 1998-1999

Section tennis de Jumeauville Loisirs

NOUVEAU BUREAU

Notre ami Jean François DODIVERS quitte le nord de la France pour raisons professionnelles ; des élections ont été provoquées pour pourvoir à son remplacement au poste de Président.

Michel VIDAL 01 30 42 31 28 et Patrick CHABRILLAT 01 30 42 32 63 poursuivront avec bonne humeur et gentillesse un nouveau mandat de trésorier et secrétaire ; Michel VEILLARD 01 30 93 95 51 est le nouveau président.

INSCRIPTIONS

Il est encore temps de s'inscrire auprès du Bureau pour débiter le tennis de printemps ! Rappel des tarifs : adulte 320 F, couple 500 F, enfants : 160 puis 80 F ; famille 700 F ; extérieurs : adulte 550 F enfant 250 F

Les trois membres du Bureau prendront régulièrement contact avec les adhérents pour animer la vie sportive du club en organisant des matches ou des rencontres amicales.

COURS DE TENNIS

Notre professeur Thierry Bredzinky, diplômé de la Fédération, enseigne tous les samedis (sans pluie) :

11h30 à 12h30 adultes confirmés, 35 F l'heure

13h45 à 15h45 adultes débutants et moyens (y compris adolescents), 35 F l'heure

16h à 17 h enfants et préadolescents, 10 F l'heure (forte subvention pour encourager la relève)

Les inscriptions ouvertes à tous, adhérents ou non, sont possibles à tout moment, auprès des membres du Bureau ou auprès de l'enseignant.

TOURNOI INTERNE SIMPLE ET DOUBLE MIXTE

Le début en est fixé au samedi 1^o mai ; il est ouvert à toutes et à tous, adhérents et non adhérents ; il s'achèvera fin juin, et un pot de l'amitié sera servi à cette occasion.

D'ores et déjà les inscriptions sont ouvertes auprès des membres du Bureau ; la participation est gratuite ; la date butoir permettant d'établir les tableaux des poules est le 24 avril ; une lettre de confirmation sera distribuée dans les boîtes aux lettres mi-avril.

BARBECUE TENNISTIQUE

Notre sympathique tradition est maintenue et prévue pour le jeudi 13 mai ; inscription dès à présent auprès des membres du Bureau, 40 F par personne pour un gai déjeuner en plein air et une journée non stop de matches amicaux ; une lettre de confirmation sera distribuée dans les boîtes aux lettres mi-avril.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

*M. et Mme CHAUVET-LE MAGUER
M. et Mme LAZARD-RIVALAN*

*69. Grande Rue
19, rue de Pichelou*

NAISSANCES

CHAUVET-LE MAGUER Maël

le 22 mars 1999

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

AU FIL DES JOURS...

Le 9 janvier, M. AMOUROUX remettait la médaille du département à trois habitantes de notre commune pour leur dévouement au service de tous. Manquait à cette cérémonie (et sur



la photo) Mme Bernadette FIALAIRE, qui, souffrante, a reçu plus tard cette médaille des mains de M. le Maire, pour ses trois mandats consécutifs.

Du 26 janvier au 7 février, les enfants de CE2, CM1, CM2 sont partis en classe de neige.

Le 27 février, en pleine nuit, les courageux marcheurs du traditionnel Paris-Mantes, où Jumeauville était dignement représentée, se sont lancés à l'assaut du bitume.

Et le 20 mars, le comité des fêtes organisait la mi-carême des enfants. Tous avaient revêtu leurs plus beaux déguisements. Un spectacle de prestidigitation était offert à la salle des fêtes, où l'artiste a fait l'unanimité, tant par sa gentillesse que son habileté. spectacle suivi d'un goûter où les crêpes n'ont pas eu le temps de sécher.



LA CLASSE DE NEIGE

Du 26 janvier au 7 février , les vingt - cinq enfants de la classe de cycle III , CE2 CM1 et CM2 sont partis en classe de neige à Saint Bonnet , près de Gap .

Ils ont fait le voyage en autocar jusqu ' à Paris , puis ont pris le TGV jusqu ' à Grenoble et enfin l ' autocar .

Le centre qui les recevait : le chalet " Les Hirondelles " était très bien , le personnel était très chaleureux et serviable , les gens de la région sont très accueillants. La nourriture était très bonne , variée et copieuse . L ' entente avec l ' autre classe qui venait des Murceaux a été parfaite .

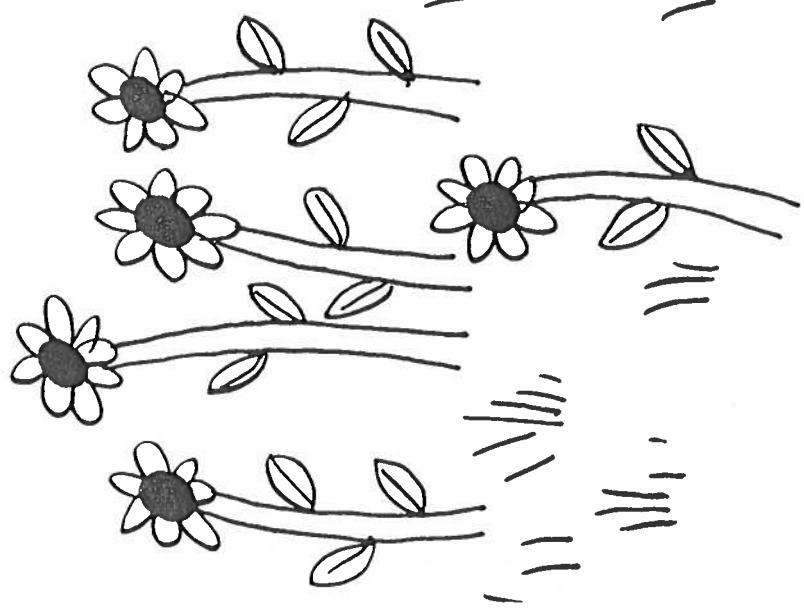
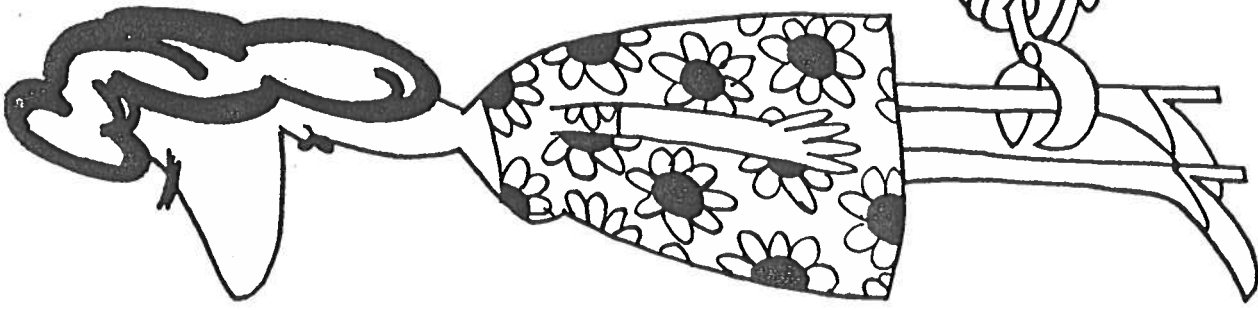
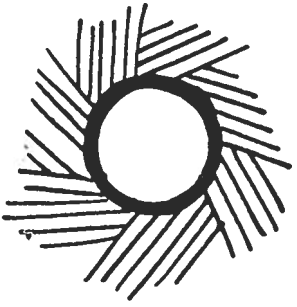
Le soleil et la neige ont été au rendez - vous . Il n ' y a pas eu d ' avalanches malgré l ' épaisse couche de neige . La température moyenne enregistrée a été de 7 degrés sous zéro . Les bonnes conditions météo ont permis aux enfants de faire du ski tous les jours et tout le monde est revenu avec un diplôme . Le programme prévu a été entièrement respecté avec , en prime , une démonstration de chiens de traîneaux .

Selon les dires des enfants , confirmés par mr Huguon , le séjour a été une réussite totale et tout le monde est prêt à repartir .



*Piéton sans vergogne
Parmi tant d 'autres à Boulogne
Se démène comme un fou
Dans le Parc de Saint Cloud .
Dépasse ceux à l ' allure fluette
Près de Marnes la Coquette
Puis commence à devenir hagard
En franchissant Beauregard .
"Mais que suis - je en train de faire ?"
Se dit - il au Trou d ' Enfer
" Il ne faut pas que je tire ma flemme
Pour arriver indemne à Sainte Gemme .
Il y a ensuite les Flambertins
A atteindre à quatre heures du matin . "
S ' assure qu ' il est bien équipé
En arrivant en vue des Alluets
Se réconforte avec une crème de riz
En dévalant la Cauchoiserie .
Se permet quelques galanteries
En doublant devant la Relanderie
Puis devient complètement mort
Avant la descente de Palmort .
Sa détermination ne tient plus qu ' à un fil
En se traînant dans Jumeauville .
La montée sur Boinville
Lui donne l ' impression d' avoir des béquilles
En descendant par Senneville
Il redevient tranquille
Pour arriver rue de Lorraine
Fier comme une Reine .
" Paris Mantes
Ca l ' enchante !"*

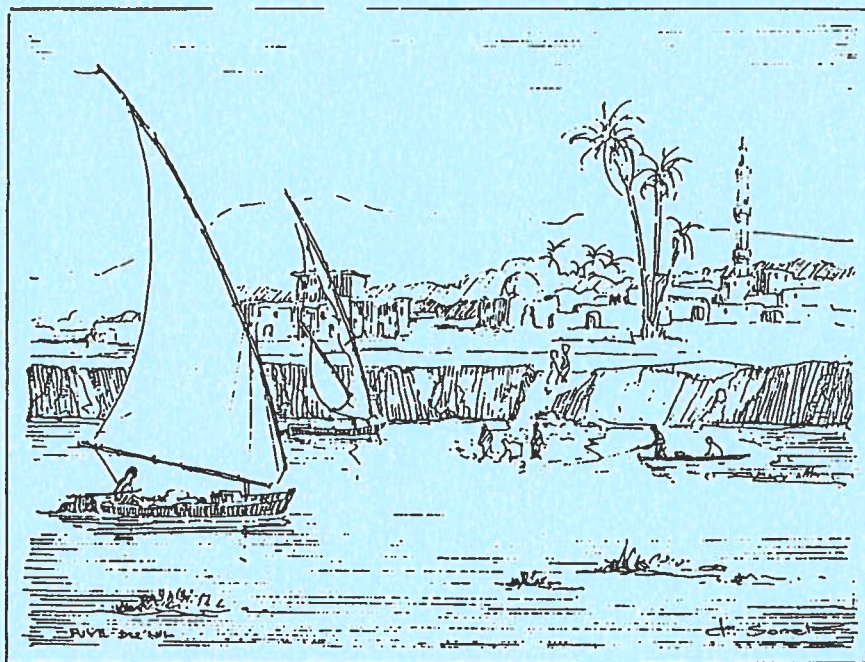
F. Massy



JUMEAUVILLE EXPOSITION

PEINTURE

SCULPTURE



24 - 25 AVRIL 1999

Salle des Fêtes de la Mairie

SAM. de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h

DIM. de 10 h à 18 h

Entrée libre

